

*Communiqué de presse*  
*31 mars 2025*

## **Alternance paritaire : Yann HILLAIREAU devient Président et Francis CHABAUD Vice-président de la Commission paritaire régionale d'OpcO EP en Nouvelle-Aquitaine**

Dans le cadre de l'alternance paritaire entre le collège des salariés et le collège des employeurs, principe qui régit la gouvernance d'OpcO EP, une nouvelle étape s'opère au sein de la présidence de la CPR.

**Yann HILLAIREAU (CFDT) devient Président et Francis CHABAUD (U2P) Vice-président de la Commission paritaire régionale d'OpcO EP dans la région Nouvelle-Aquitaine.**

**À compter du 12 mars, les rôles des binômes de la présidence paritaire d'OpcO EP ainsi que ceux des trésoriers et secrétaires, mais aussi des présidences paritaires des Commissions et comités du Conseil d'administration, des Commissions paritaires régionales et des Sections paritaires professionnelles dont une interprofessionnelle s'inverseront. Cette alternance, s'inscrivant dans le calendrier des premières installations réalisées il y a deux ans, vient renforcer la dynamique de transformation amorcée au niveau national et reflète les principes fondamentaux de gouvernance paritaire d'OpcO EP.**

**Yann HILLAIREAU (CFDT), Président de la Commission paritaire régionale d'OpcO EP dans la région Nouvelle-Aquitaine.**



Après 17 ans au sein de la Marine nationale et la reprise en cours du soir d'un cursus universitaire de juriste, Yann HILLAIREAU intègre en 1997 un cabinet RH. Entré en 2002 à l'APEC, il occupe plusieurs fonctions d'accompagnement professionnel de cadres, de jeunes diplômés et d'entreprises sur leurs problématiques RH et recrutement. En parallèle, Il s'engage syndicalement auprès de ses collègues pour un premier mandat de délégué du personnel, puis il est désigné par la CFDT pour représenter la confédération au sein de différents Conseils d'administration dans le champ de la formation professionnelle et de l'emploi (mandat AGEFOS

PME, URI Nouvelle-Aquitaine, CRGE, bureau du CREFOP puis élu Président de Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine en mars 2022). Mandaté pour la CFDT au sein de la CPR d'OpcO EP en Nouvelle-Aquitaine depuis sa création, Yann HILLAIREAU a été élu, à l'unanimité, en mai 2023, Vice-président puis Président en mars 2025.

**Francis CHABAUD (U2P), Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Nouvelle-Aquitaine.**



De formation universitaire DEUG de sciences économiques et DUT techniques de communication, Francis CHABAUD a débuté sa carrière dans le secteur des assurances. Après un passage dans le domaine viticole et conseil aux entreprises, il reprend une agence d'assurance et exerce en tant qu'agent général et courtier à Bordeaux. C'est ainsi qu'il termine sa carrière à l'âge 65 ans. Rotarien, il décide de préparer sa sortie et d'anticiper sa retraite et pratique le golf à ses heures perdues. Président départemental des agents généraux d'assurances, en lien avec les syndicats professionnels, Francis CHABAUD est sollicité pour un poste de

Conseiller prud'homal, qu'il accepte. Il est aujourd'hui, à 72 ans, Conseiller prud'homal à Bordeaux et Conseiller au CPSTI (Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants). Il a également exercé en tant que Conseiller Pôle emploi, ce qui lui a permis de découvrir le système de gestion paritaire. Paritarisme retrouvé à l'Opco EP !

L'Opco des Entreprises de Proximité s'appuie sur **dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR), couvrant l'ensemble des 306 bassins d'emploi en métropole et en Outre-mer.**

Créées en 2021, ces commissions **jouent un rôle central dans l'adaptation et la mise en œuvre territoriale des priorités** définies par les branches professionnelles et le Conseil d'administration d'Opco EP. Chaque année, elles élaborent des Plans d'Action Régionaux (PAR) permettant de faire émerger une grande diversité de projets locaux.

Placées sous la supervision du Conseil d'administration d'Opco EP, **les CPR assurent plusieurs missions essentielles :**

- **Assurer le relai et la mise en œuvre des politiques emploi/formation des branches représentées par l'Opco EP au niveau local et auprès des partenaires institutionnels ;**
- **Renforcer le rôle des partenaires sociaux territoriaux pour répondre aux enjeux spécifiques de chaque territoire ;**
- **Assurer le suivi des objectifs d'activité**, tant quantitatifs que qualitatifs, tout en garantissant un service de proximité de qualité grâce à la présence d'interlocuteurs identifiables sur l'ensemble du territoire ;
- **Identifier et analyser les besoins en formation et qualification propres aux différents bassins d'emploi ;**
- **Favoriser l'expérimentation et encourager l'innovation à l'échelle régionale ;**
- **Développer des partenariats stratégiques et mobiliser des co-financements pour soutenir les initiatives locales.**

« Spécialiste des domaines emploi/formation et investi, au sein de structures paritaires telles que l'Opco EP ou en Interprofessionnel à Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine, je mets au service de mon mandat à la présidence de la Commission paritaire régionale d'Opco EP, toute mon énergie et les réseaux que j'ai pu construire dans le champ de l'emploi et de la formation. Fort et fier du travail accompli depuis deux ans aux côtés de Francis Chabaud, nous allons poursuivre et développer encore nos actions au service des salariés et des entreprises des 54 branches de l'Opco EP », **Yann HILLAIREAU (CFDT), Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Nouvelle-Aquitaine.**

« C'est avec une grande émotion que je passe le flambeau. Au cours de ces deux années, nous avons instauré des visites de CFA afin de mieux comprendre les enjeux auxquels nos partenaires font face. Nous avons signé des partenariats fructueux et mené des visites auprès des instances politiques, et des acteurs majeurs de la formation professionnelle. Je suis fier du climat d'entente cordiale que nous avons su maintenir et je remercie la délégation régionale pour son écoute, véritable atout pour l'avancée de nos projets. Je souhaite à mon successeur la réussite et suis convaincu qu'il continuera à porter haut les valeurs qui nous animent. Merci à chacun d'entre vous pour votre engagement et votre soutien. Je reste à vos côtés en tant que Vice-président et suis impatient de voir ce que l'avenir nous réserve ! », **Francis CHABAUD (U2P), Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Nouvelle-Aquitaine.**

## **À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité**

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 434 600 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité et des professions libérales (54 branches professionnelles et l'interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,4 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l'Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclairer sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

L'Opco EP est né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

**opcoep.fr**

**Présidente : Céline Schwebel**

**Vice-présidente : Aline Mougenot**

**Directeur général : Arnaud Muret**

### **Contacts presse Opco EP**

- Agence Proches, Mélanie Farge, Directrice de clientèle : 07 63 13 42 10 - [opcoep@agenceproches.com](mailto:opcoep@agenceproches.com)
- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - [manon.daffara@opcoep.fr](mailto:manon.daffara@opcoep.fr)